DEUXIÈME AFFICHAGE

OFFRE D'EMPLOI

No de concours : C202505002

Type d'affichage : **INTERNE/EXTERNE**

Date de fermeture : LE LUNDI 16 JUIN 2025 À 16 H 00

Technicien au développement et au lotissement

Service de l'urbanisme et de l'environnement

Nombre de poste(s) :	1 poste disponible	Date d'entrée en fonction :	Dès que possible
Statut :	Permanent	Durée (si temporaire) :	s/o
Catégorie d'emploi :	Personnel syndiqué	Lieu de travail :	Maison des Bâtisseurs 8, chemin River

Municipalité de Cantley : une nature accueillante

Travailler à la Municipalité de Cantley, c'est contribuer activement au bien-être de plus de 11 000 citoyens, dans un environnement naturel exceptionnel et en pleine croissance. Officiellement créée en 1989, Cantley est une communauté dynamique qui mise sur un développement harmonieux et durable, au bénéfice des générations actuelles et futures.

Notre mission : offrir des services de qualité, adaptés aux besoins, aux aspirations et aux moyens financiers de notre population, tout en faisant de Cantley un endroit où il fait bon vivre, grandir et s'épanouir.

Chaque membre de notre équipe municipale agit avec professionnalisme et engagement, en s'appuyant sur des valeurs partagées qui guident nos pratiques et nos politiques au quotidien.

Vous souhaitez faire une différence dans votre communauté et relever des défis porteurs de sens ? Joignez-vous à nous pour bâtir ensemble le Cantley de demain.

Rôle du technicien au développement et au lotissement

Le titulaire de ce poste, sous la responsabilité du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, assure la coordination de l'accompagnement des projets de développement et de lotissement en respect à la réglementation municipale et provinciale, et est chargé des interactions avec les promoteurs et auprès des autres services municipaux impliqués. Son rôle stratégique permet de faciliter l'analyse, les suivis rigoureux pour chaque étape du projet, l'approbation devant les différents comités ainsi que leur réalisation.

FONCTIONS SPÉCIFIQUES

Lotissement et projet domiciliaire :

- Accueille et renseigne les promoteurs concernant les règlements municipaux ou provinciaux s'appliquant dans un projet de lotissement ;
- Analyse, en vue d'approbation, la conformité des projets de lotissement et de développement immobilier en regard du plan et de la règlementation d'urbanisme ;
- Coordonne l'ensemble des étapes nécessaires aux opérations de lotissement, jusqu'à l'émission du permis;
- Collabore à l'élaboration des ententes légales (protocole d'entente, négociations, addenda, etc.) suivants des modifications aux projets relativement aux projets d'ouverture de rue, cession de rue et servitudes en lien avec les projets de développement immobiliers, et rédige les documents qui s'y rattachent ;
- Assurer le renouvellement de certains protocoles d'entente avec différents organismes municipaux et provinciaux et intervenants privés ;
- Délivre les permis de lotissement ;
- Collabore avec les autres divisions et des services municipaux concernés dans le respect des politiques, plans et règlements adoptés par le conseil;

Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et autres participations :

- Reçoit, analyse et prépare des avis professionnels relatifs aux demandes de plans d'implantation et d'intégration architecturale, aux plans d'aménagement d'ensemble et pour tout autre outil d'urbanisme en lien avec des opérations cadastrales assujetties à des outils discrétionnaires;
- Formule des opinions et des recommandations à son supérieur, aux divers comités consultatifs et au conseil municipal en lien avec des opérations cadastrales assujetties à des outils discrétionnaires;
- Participer aux différents comités internes et externes relatifs aux dossiers de développement ou lien avec des opérations cadastrales assujetties à des outils discrétionnaires;

Divers :

- Évalue et soumets des recommandations concernant des projets privés de développement immobilier, des partenariats public/privé, ou encore une modification règlementaire;
- Rédige et prépare des rapports, présentations, documents d'information et autres (ex : destinés à des consultations publiques) en lien avec des opérations cadastrales assujetties à des outils discrétionnaires;
- Agit plus particulièrement comme fonctionnaire désigné pour la mise en application du règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux, ainsi qu'au règlement de lotissement.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- Détenir un diplôme universitaire en urbanisme, en aménagement du territoire, en gestion de projet ou dans une discipline pertinente au génie civil ;
- Avoir un minimum de 2 années d'expérience en gestion de projets ou dans un poste connexe;
- Bonne connaissance de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, des notions légales des règlementations municipales, des normes environnementales et de développement durable ;
- Excellente communication orale et écrite en français;

PROFIL RECHERCHÉ

Le ou la candidat(e) doit posséder les habiletés suivantes :

- Bonne connaissance de l'informatique ;
- Grande capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Du leadership, de la polyvalence et une forte capacité à s'adapter aux changements ;
- Sens de l'organisation et du respect des échéanciers ;
- Bon communicateur et excellentes relations interpersonnelles.

SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX

- Salaire : 32,85 $ à 34,06 $ (en négociation)
- Horaire de jour : lundi au vendredi à raison de 35 h/semaine
- Avantages sociaux : selon la convention collective

Vous voulez relever le défi ?

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation portant la mention « CONCOURS C202505002 – **TECHNICIEN AU DÉVELOPPEMENT ET AU LOTISSEMENT** » et en mettant en évidence vos compétences, vos connaissances et votre expérience, au plus tard le **LUNDI 16 JUIN 2025 À 16 H 00**, à l'attention de Charles Dufour, directeur du greffe, des affaires juridiques et des ressources humaines.

Seules les personnes retenues pour une entrevue de sélection seront contactées.

Par courriel à emplois@cantley.ca ; par la poste à Municipalité de Cantley, 8, chemin River, Cantley, Québec, J8V 2Z9.

Donné à Cantley, ce 5 juin 2025

Le masculin a été utilisé afin d'alléger le texte. La Municipalité de Cantley soutient l'équité en emploi (équité salariale et intégration des personnes avec des besoins spécifiques). Elle encourage toute personne intéressée par ce poste à envoyer sa candidature en suivant les instructions mentionnées ci-dessus. Si vous avez besoin de mesures d'adaptation durant le processus, prière de communiquer avec le Service des ressources humaines.